

JONZIER-INFO

Hiver 2017



Sommaire

Conseil municipal	4
Syndicats intercommunaux	11
Intercommunalité	14
Vie du village	16
Culture et loisirs	26
Infos pratiques	28

Permanence du Maire
Sur rendez-vous
mardi matin et vendredi soir

Ouverture du secrétariat au public

Lundi	14h00 à 17h00
Mercredi	10h30 à 12h30
Vendredi	14h00 à 19h30

Contact

 04.50.35.24.39

 mairiejonzier-epagny@orange.fr

 289, Route de Novéry
74520 JONZIER-EPAGNY

LE MOT DU MAIRE



que nous sommes bien en hiver.

Les températures, largement négatives pendant plusieurs jours, si elles ont été un bien pour la nature, n'ont pas été toujours faciles à supporter pour ceux qui doivent l'affronter quotidiennement. J'ai une pensée forte pour les sans-abris.

Nous n'oublions pas que cette première partie de l'hiver est très largement déficitaire en pluviométrie. Cela pose malheureusement un problème important pour l'enneigement de nos montagnes, espérons que notre département pourra accueillir correctement les vacanciers de février. Indirectement, c'est toute l'économie locale qui en bénéficiera.

Ces conditions froides et sèches ont eu un impact positif sur l'avancement de nos travaux à Epagny. L'entreprise avance régulièrement, les plannings sont tenus. Le deuxième semestre 2017 verra le chantier se terminer.

Je salue aujourd'hui la qualité du travail effectué et l'ambiance dans laquelle il est réalisé. Si les travaux d'assainissement et d'eau potable sont exclusivement du ressort de la Communauté de Communes cela engendre forcément des dépenses connexes qui vont directement impacter le budget cette année; réfection de chemins et de voirie, réseau d'eaux pluviales vont s'additionner inévitablement. Tous ces travaux nécessaires, réalisés dans le cadre du chantier, permettront de mutualiser les dépenses, mais restent toujours difficiles à anticiper.

Pour le projet de la traversée d'Epagny, dont un plan est intégré dans ce bulletin, la réalisation est prévue fin du premier semestre. Seul l'aménagement de la place a commencé avec la réalisation de l'enrochement. Vos élus ont opté pour un mur en pierres cimentées ; quand on voit la qualité de la réalisation avec un retour positif de bon nombre d'entre vous, je suis convaincu que c'était le bon choix.

Le deuxième gros travail qui s'achèvera également au deuxième semestre est le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Je vous ai déjà parlé de l'importance de ce document pour l'avenir

et le développement de JONZIER-EPAGNY, aujourd'hui nous sommes dans la phase opérationnelle. La prise en compte de la loi, transcrite dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) nous contraint fortement. Nous faisons partie d'un territoire qui a voulu limiter l'extension urbaine en concentrant le développement **uniquement** dans le Chef-Lieu avec une densification plus importante qu'actuellement. C'est tout le travail que nous avons fait, pas toujours facile, que nous vous avons présenté lors de la réunion publique du 2 décembre.

Je comprends le mécontentement de certains d'entre vous mais **nous avons un devoir d'élus qui consiste, entre autre, à penser à nos générations futures, nous ne pouvons pas continuer à grignoter l'espace agricole au même rythme. C'est notre responsabilité.**

Nous vous informerons rapidement des dates de l'enquête publique, qui aura lieu vraisemblablement en juin. Vous pourrez venir vous exprimer sur le document proposé, une personne neutre (le Commissaire Enquêteur est nommé par le Tribunal Administratif de Grenoble) tiendra des permanences. Il sera là pour écouter vos doléances. Il rédigera ensuite un rapport qu'il transmettra au Conseil Municipal.

Nous sommes déjà à mi-mandat, ainsi quand ces deux gros dossiers, annoncés dans notre programme, seront terminés, nous pourrions nous concentrer sur d'autres projets plus « légers » mais indispensables telle que la sécurité.

En parallèle, nous travaillons sur la gestion de l'éclairage public, largement défaillant par endroit et très énergivore à d'autres.

Comme je l'ai annoncé lors des vœux, 2017 sera une année électorale, souhaitons que toutes ces turbulences actuelles, néfastes pour l'image de la politique, ne perturbent pas la tenue de ces scrutins.

J'aurai l'occasion de vous rencontrer lors de ces échéances importantes, venez voter, une participation élevée est un signe fort de démocratie.

A bientôt,

Michel Mermin

CONSEIL MUNICIPAL

CCG – Modification des statuts : Monsieur le Maire rappelle que la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, du 7 août 2015, opère une nouvelle répartition des compétences en matière d'interventions économiques des collectivités territoriales et de leurs groupements, que la Communauté de communes se doit de prendre en compte. Ainsi, l'article 64 de la loi NOTRe, renforçant significativement les compétences du niveau communautaire, a supprimé la référence à l'intérêt communautaire de la compétence Actions de développement économique, induisant une nécessaire réforme des présents statuts.

Parallèlement, la Communauté de Communes adhérant au futur Pôle Métropolitain, se doit d'intégrer statutairement et expressément une telle adhésion, les statuts du pôle métropolitain et l'intérêt métropolitain ayant été approuvés, à l'unanimité, lors du Conseil Communautaire du 27 juin dernier.

Enfin, la Communauté de Communes souhaite, dans le même temps, revoir le champ de ses interventions afin d'actualiser les statuts au plus près des objectifs et de l'avancement des actions inscrites au projet de territoire.

Ces compléments statutaires portent sur les domaines sectoriels suivants :

- **Mobilité** et plus particulièrement la prise en compte des modes doux ainsi que la mise en accessibilité et aménagements des points d'arrêt prioritaires
- **Protection et mise en valeur de l'environnement** avec la valorisation des actions de transition énergétique menées dans le cadre de notre territoire labellisé TEPOS/TEPCV
- **Action sociale** en considérant, notamment, la coordination d'actions en matière de santé publique, gérontologie et la petite enfance avec les perspectives de développement du service figurant au schéma pluriannuel.

Le projet de révision statutaire a été entériné par le Conseil Communautaire en date du 26 septembre dernier. Il est soumis à l'approbation des conseils municipaux des communes membres à la majorité qualifiée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver l'adhésion de la Communauté de Communes du Genevois au pôle métropolitain selon les statuts et l'intérêt métropolitain.
- d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes du Genevois.

Recours la commande publique : Monsieur le Maire rappelle qu'un service commun de la commande publique est mis en place, à compter du 1^{er} janvier 2017, entre la Communauté de Communes du Genevois, la Commune de Saint-Julien-en-Genevois et la Commune de Colonges-sous-Salève, conformément au schéma de mutualisation. Ce service commun a pour vocation de se charger des marchés publics et des autres procédures de la commande publiques de ces trois collectivités.

En outre, le service réservera une partie du temps de travail des agents pour la réalisation de groupements de commandes auxquels les Communes du territoire de la Communauté de Communes du Genevois et non membres du service commun ainsi que certains syndicats nommés pourront prendre part. Le recours au service commun de la commande publique permettra de sécuriser les procédures, de réaliser des groupements de commandes plus structurés, de gagner du temps et de l'efficacité dans la réalisation des actes de la commande publique.

Les Communes et syndicats qui souhaitent bénéficier de l'apport du service commun de la commande publique sont invités à signer une convention d'utilisation du service qui prévoit notamment les conditions de saisine du service commun ainsi que les modalités de participation au coût du service.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide du principe de recourir, en cas de besoin, au service commun de la commande publique,
- approuve le projet de convention de gestion de service ci-joint annexé,
- autorise M. le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante ainsi que tout document afférent à ce dispositif.

CONSEIL MUNICIPAL

Assainissement d'Épagny

En raison des inondations récurrentes au Chemin du Verger, il convient de créer un réseau de collecte des eaux pluviales. L'entreprise BESSON TP propose de réaliser ces travaux, complémentaires avec l'assainissement et l'eau potable, pour un montant réévalué, compte tenu de travaux supplémentaires, à 33'131,60 € HT.

Le chantier se poursuit avec notamment la réalisation de travaux de busage de fossés sur le Chemin du Pélan pour un coût de 5'800 € HT.

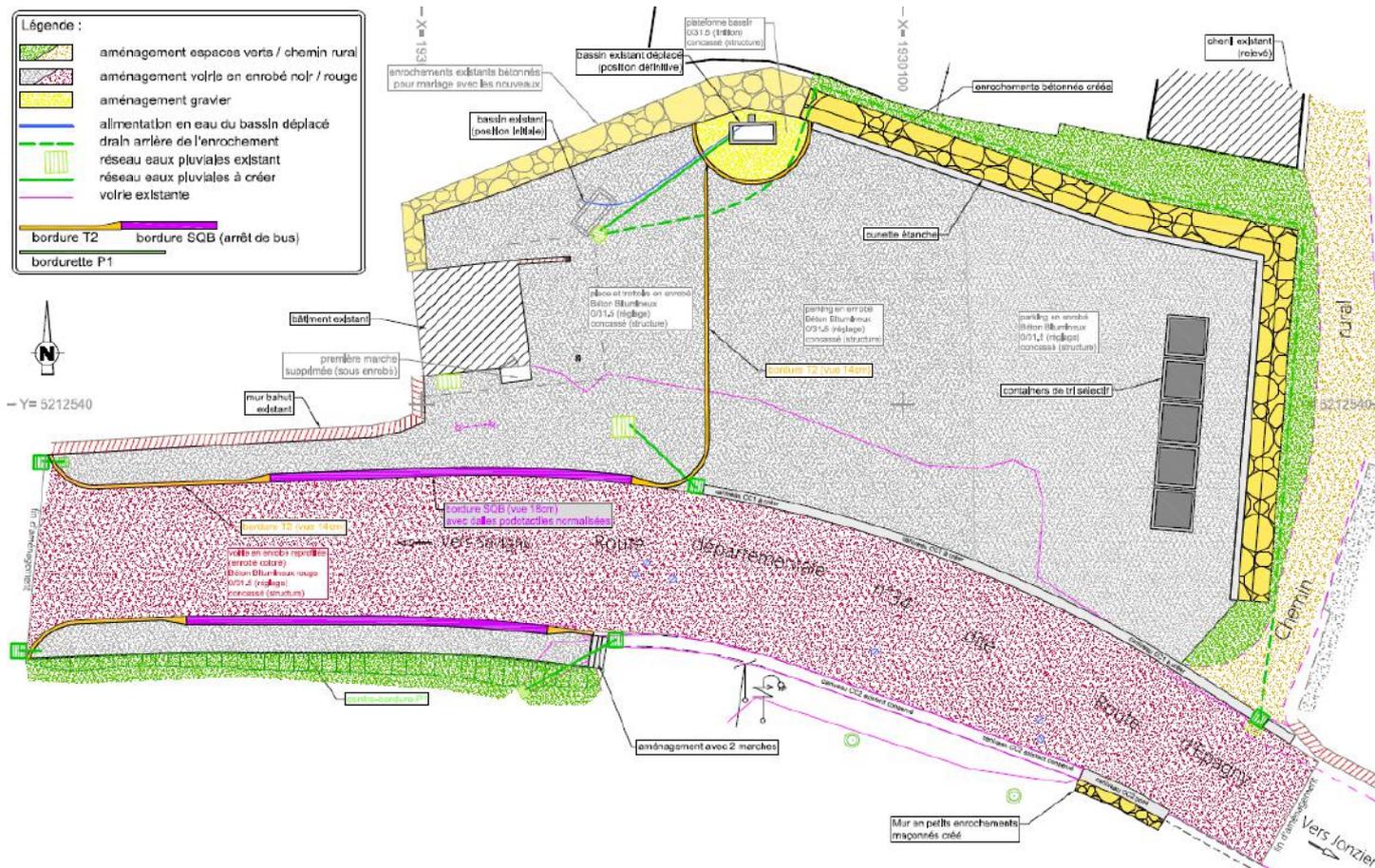


Place d'Épagny

Les travaux d'aménagement de la place d'Épagny.

Le mur de soutènement est fini. La mise en sécurité de ses abords est en cours.

Des containers semi-enterrés, pour le tri sélectif (verres, cartons/papiers, plastiques/aluminium) ainsi que pour les ordures ménagères seront installés au printemps.



CONSEIL MUNICIPAL

Travaux

Réfection logement : le coût total de la réfection du logement communal situé Place de l'ancienne mairie est estimé à environ 16'300 € (peinture, sols, système du traitement des eaux calcaire pour l'ensemble du bâtiment, vérifications électriques).

SYANE : les travaux d'éclairage publics, répartis sur trois ans, démarreront en 2017. A ce titre, une subvention du Ministère de l'Ecologie, dans le cadre de la labellisation TEPCV et par le biais de la Communauté de Communes du Genevois, pourra être sollicitée.

Auberge Communale : la commune a demandé des devis pour l'achat d'un nouveau lave-vaisselle pour la Goutte d'Or aux entreprises SAVEC et CFM. La proposition de la société SAVEC, pour un montant de 3'888 € HT, a été acceptée. Monsieur le Maire rappelle que seuls les frais d'entretien du matériel sont à la charge des gérants de l'auberge.

Salle du caveau : suite à une panne de chauffage des travaux ont été réalisés par l'entreprise BALLEYDIER.

Pont Jonzier/Savigny : les travaux de réfection en pierre ont été réalisés par l'entreprise BESSON TP pour un coût total de 12'160 € HT réparti entre les deux communes.



Employés

RIFSEEP : M. le Maire rappelle que la Commune a engagé une réflexion visant à refondre le régime indemnitaire des agents et instaurer le RIFSEEP afin de prendre en compte la place des fonctions dans l'organigramme et reconnaître les spécificités de certains postes.

Il précise que les montants attribués aux agents communaux ont été harmonisés aux régimes indemnitaires des communes du canton et de la Communauté de Communes du Genevois.

Le projet de délibération présenté au comité technique du Centre de Gestion 74 a été approuvé le 22/09/2016. Suite à cette présentation, l'assemblée, à l'unanimité, décide d'instaurer le RIFSEEP au 1^{er} janvier 2017 au sein de la commune et approuve les montants tels que présentés pour une harmonisation des primes à l'ensemble des agents du territoire fixées selon leur fonction.

CONSEIL MUNICIPAL

Urbanisme

Certificats d'urbanisme

Vente ANDREA/CASTANON-REYES MEZZA – Au long Perrier – Le Clos Roméo–B 1826

Vente LABROSSE/RONAT-FERRIER – Route de la Crapière – B 1879

Vente TAIRRAZ/RAMEL-PARENT – Résidence Les Carrés d'Amalia – B 713 et B 1327

Vente Consorts DUPARC Maurice/ EHRHART Matthieu –137 Route des Maréchaux

Demande d'information BESSON D.I – Au long Perrier – B 833

Demande d'information GAILLARD F. – Au long Perrier – B 832

Demande d'information VAGNOUX J. – Le Devin – B 752

Déclarations préalables

CHINES A. : construction d'un abri de voiture – Route de la Crapière : **Avis favorable.**

HERMANN G. : agrandissement maison – 64 Chemin de Fontanille : **Demande de pièces complémentaires (plans masse + façades).**

HERMANN G. : réfection de la toiture – 64 Chemin de Fontanille : **Avis favorable.**

DUPARC JP. : division parcellaire – Route du Devin – B 333 : **Avis favorable.**

Permis de construire (avis en attente de la décision du service instructeur)

SCALISI N.-RIVIERE C. : construction de deux maisons jumelées – Route du Long Perrier : **Avis favorable.**

Permis de construire modificatif (avis en attente de la décision du service instructeur)

GAIVOTO P.: déplacement de l'abri-voiture par rapport à l'emplacement initial –Impasse des Frênes : **Avis favorable**

Dans le cadre du permis de construire de M. RONAT et de Mme FERRIE - Route de la Crapière, il convient d'autoriser le passage d'une canalisation d'eaux pluviales sur le domaine privé de la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette servitude de passage souterraine.

Quels démarches ? Quelles obligations ?

Habitation :

- Construction d'une maison : **Permis de construire**
- Aggrandissement de + de 20m² : **Permis de construire** (selon règle RNU)
- Aggrandissement de 2 à 20 m² : **Déclaration préalable** (selon règle RNU)
- Modification de façade, ravalement, peinture, modification ou création d'ouverture : **Déclaration préalable**
- Réfection toiture : **Déclaration préalable**
- Pose de panneaux photovoltaïques : **Déclaration préalable**
- Création d'une ouverture sur toit (velux, fenêtre) : **Permis de construire** ou **Déclaration préalable**
- Véranda de - de 20m² : **Déclaration préalable**, + de 20m² : **Permis de construire**
- Installation d'antenne parabolique, climatiseur ou autre élément modifiant l'aspect : **Déclaration préalable**



Garage, abri de jardin, abri bois, annexes :

- Superficie inférieure à 20m² : **Déclaration préalable** (selon règle RNU)
- Superficie supérieure à 20 m² : **Permis de construire** (selon règle RNU)



Toutes clôtures (murets, grillages, clôtures bois, portails...) : **Déclaration préalable**

Piscine :

- Gonflable inférieure à 10m² : **Aucune formalité**
- Gonflable supérieure à 10m² :
 - Limitée à 3 mois : **Aucune formalité**
 - + de 3 mois : **Déclaration préalable**
- Piscine fixe :
 - Sans couverture ou couverture au ras du sol : **Déclaration préalable**
 - Avec couverture, suivant hauteur : **Permis de construire**



Il convient de vous renseigner auprès de la Mairie avant d'entreprendre tous travaux

CONSEIL MUNICIPAL**Avancement de la démarche de révision du Plan Local d'Urbanisme**

La révision du PLU de Jonzier-Epagny se poursuit, après une année 2016 qui a vu s'achever la phase d'élaboration des différentes pièces du document. Ces dernières ont fait l'objet en cette fin d'année d'une présentation à la population mais également aux personnes publiques associées*.

Le terme de cette phase de travail sera marqué par l'arrêt du projet de PLU par le conseil municipal, prévu courant du premier trimestre.

Prochaines échéances :

En 2017, nous entrerons donc dans une phase administrative marquée par 3 temps forts :

Consultation de 3 mois des personnes publiques associées (PPA) : Ces mêmes personnes publiques qui avaient été consultées lors de 3 réunions pendant la phase de travail vont désormais rendre leurs remarques par écrit sur le projet de PLU arrêté. Elles ont 3 mois pour le faire à compter de la réception du dossier arrêté dans leurs services.

Enquête publique : Après la consultation des personnes publiques associées, nous entrerons dans la phase d'enquête publique. Pour rappel, l'enquête publique dure au minimum 1 mois, mois durant lequel, toute personne peut faire part de ses doléances auprès d'un commissaire enquêteur désigné à cet effet.

Approbation du PLU : Au terme de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rendra son rapport et le conseil municipal devra statuer sur les différentes requêtes des habitants, apportant une réponse argumentée, qu'elle soit positive ou négative.

Le PLU sera éventuellement mis à jour pour intégrer certaines demandes effectuées par les personnes publiques associées et les habitants.

Ce n'est qu'au terme de ces différentes étapes, que le PLU sera approuvé. Il entrera en vigueur immédiatement après la réalisation de l'ensemble des mesures de publicité (affichage en mairie, insertion dans la presse, transmission en préfecture...).

** Préfecture, Sous-préfecture, Direction Départementale des Territoires, Agence Régionale de Santé, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, Chambre de Commerce et d'Industrie, Conseil Départemental, Conseil régional, Communauté de Communes du Genevois, communes limitrophes, associations agréées ayant fait la demande d'être associées, etc.*

CONSEIL MUNICIPAL**Le printemps arrive !!!**

Venez nous rejoindre ce **samedi 25 mars à 8h30 à la mairie**
sur le terrain près des jeux d'enfants
pour

**Le traditionnel nettoyage de printemps**

Equipez vous de gants et de bonnes chaussures et venez profiter de nos chemins et de nos sentiers, en famille ou entre amis, tout en participant à l'entretien de notre beau village.

Nous clôturerons cette matinée ensoleillée par un verre d'amitié

La commission environnement compte sur votre présence !

En cas de mauvais temps, la manifestation sera reportée à la semaine suivante.



Avis à toutes les petites gourmandes et à tous les petits gourmands....

Devant le succès remporté l'année dernière la commission environnement souhaite renouveler l'expérience cette année. Nous vous donnons donc rendez-vous

Samedi 22 avril de 15 à 17 heure

Pour la deuxième édition de

La chasse aux œufs de Pâques

Les enfants de la commune, entre 2 et 11 ans, accompagnés de leurs parents, sont invités à nous retrouver sur le mont pour une grande chasse aux œufs de Pâques à partir de **15H.**

Deux départs seront donnés. Le premier pour les petits, le deuxième pour les plus grands.

Nous offrirons après la récolte, un goûter à tous les jeunes participants (ainsi qu'à leurs parents si ils ont été sages...)

Nous vous rappelons que les enfants présents resteront sous l'entière responsabilité de leurs parents.

La commission environnement



CONSEIL MUNICIPAL





ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
23 AVRIL - 7 MAI 2017

INFORMATION ELECTION 2017

Le bureau de vote pour l'élection présidentielle sera ouvert pour de **8h00 à 19h00.**



Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Les horaires sont encore à confirmer pour les élections législatives.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Tous les trois à cinq ans, les mairies procèdent à une refonte complète des listes électorales, ce qui conduit, en pratique, à l'envoi d'une nouvelle carte d'électeur à tous les inscrits. La dernière refonte de la liste ayant eu lieu en 2012, tous les électeurs de la commune vont donc recevoir une nouvelle carte courant mars-avril 2017.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**SIVU DES ECOLES JONZIER-SAVIGNY****Personnel :**

Le personnel a participé à une formation Premier Secours en novembre 2016.

Voyage scolaire :

Les classes de CM1 et CM2 vont faire un voyage scolaire fin mars 2017 aux Châteaux de la Loire.

Une subvention du SIVU des écoles pour un montant de 1'880 € est accordée.

Sécurité :

Pour des raisons de sécurité, le portail de l'école Jonzier-Epagny est dorénavant fermé durant les heures de garderie. Les parents sont invités à passer par la « grande porte » (côté monument aux morts) pour se rendre à la garderie. Durant les heures de classe les enseignantes assurent l'ouverture et la fermeture du portail. L'accès aux plannings d'inscription « cantine-garderie » sera possible lors de l'ouverture de la garderie et du portail lors des entrées et sorties de classe, dans l'attente de la mise en place d'un logiciel.

NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

Après le succès de la première période qui s'est finalisée par la représentation de nombreuses activités lors du marché de Noël, la seconde période permet aux enfants de pratiquer de la musique, du théâtre, du taekwondo, des arts créatifs, du fitness et de l'éveil à la danse.

Le 7 avril, à Jonzier, une représentation sera donnée par les enfants et les intervenants.



7 AVRIL

Représentation des NAP à la salle des fêtes

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Un nouveau syndicat intercommunal pour le Vuache

Dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale de la Haute-Savoie, issu de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), le Préfet de la Haute-Savoie, Monsieur Pierre LAMBERT, a arrêté le 30 novembre 2016 la fusion du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) et du Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV).



Cette fusion, préparée depuis 18 mois, a donné naissance le 1^{er} janvier 2017 au **Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV)** qui rassemble onze communes (Chaumont, Chênex, Chevrier, Clarafond-Arcine, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens), soit près de 16 000 habitants !

L'élection du bureau de ce nouveau syndicat s'est déroulée mercredi 11 janvier 2017 à l'occasion du premier comité syndical du SIV qui se tenait à la mairie de Vulbens, siège du syndicat. Les 25 délégués ont élu Dominique ERNST au poste de président. Il sera secondé par cinq vice-présidents : Jean-Louis DUCRUET, Jacques BORDON, Fabrice DOMERGUE, Yann FOL et Luc MERY.



A compter du 1^{er} janvier 2017, le SIV exerce l'ensemble des compétences des syndicats fusionnés, soit l'étude et la mise en œuvre de toute mesure tendant à la préservation des richesses naturelles, de la flore, de la faune et du patrimoine culturel rural du Pays du Vuache, ainsi que les études et réalisations en vue de l'aménagement dans les domaines de la randonnée et du tourisme du Pays du Vuache.

Journées de formation taille et entretien des arbres fruitiers

Comme chaque année, les syndicats du Vuache et du Salève organisent des journées de formation à l'attention des propriétaires d'arbres fruitiers de variétés traditionnelles :

Le **vendredi 24 mars 2017** : Journée de formation à la taille / première partie : la théorie. Lieu à définir, à proximité du Salève. Au programme : Reconnaître les éléments de l'arbre, les règles de circulation de la sève, les différentes techniques de taille, etc. Démonstration in situ l'après-midi. Déjeuner sur place, à la charge des participants.

Le **vendredi 31 mars 2017** : Journée de formation à la taille / seconde partie : la pratique. Lieu : Chemin de Bel Air à Feigères. Au programme : Réalisation des tailles d'entretien et de restauration des arbres fruitiers adultes, au sein d'un verger traditionnel. Apporter si possible votre matériel : escabeau ou échelle, scies, sécateurs, perches, etc. Déjeuner pris dans les environs, à la charge des participants.

Le **vendredi 28 avril 2017** : Journée de formation « *Créer et bien entretenir son verger* ». Lieu : Chaumont (à confirmer). Au programme : La plantation, la taille de formation, la fertilisation, le greffage, les différents traitements, etc. Déjeuner sur place, à la charge des participants.

Ces formations « gratuites » sont assurées par Rémy BAZEAU, Président de l'association des Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie et Fabrice BOVAGNE, technicien spécialisé du Syndicat Mixte du Salève. Inscriptions obligatoires auprès des syndicats au 04 50 95 28 42 ou au 04 50 04 62 89. Nombre de places limité.



SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Chantiers participatifs de 2017

Dans le cadre du Contrat Corridors Biologiques « Champagne-Genevois », le SIV et l'association Apollon74 organisent trois chantiers participatifs :

Le **lundi 20 mars** (rendez-vous à 13h30 au terrain de foot de Jonzier-Epagny, au-dessous de l'église), demi-journée sur le site naturel « **Des Tirées et du Grand Nant** », consacrée à l'entretien d'une prairie sèche à orchidées, avec débroussaillage mécanique et manuel de la prairie et de sa lisière et récolte et mise en tas des produits de la coupe.

La participation à ces journées est gratuite et entraîne l'approbation par les participants du règlement intérieur du chantier (notamment le respect des consignes de sécurité). Une partie du matériel nécessaire est mis à la disposition des bénévoles. Nous vous demandons également de venir avec votre matériel (pelle, pioche, débroussailleuse, fourche, râteau, sécateur...). Prévoir de bonnes chaussures ou des bottes, des vêtements adaptés en cas de pluie, de l'eau et un repas tiré du sac pour le déjeuner du 24 février.



Inscriptions obligatoires auprès d'Apollon74 au 04.50.43.63.66 ou apollon74@apollon74.org

Animations dans les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Quatre sorties découvertes vous sont proposées ce printemps par le SIV dans le cadre du programme d'animations ENS du Département de la Haute-Savoie :

Mercredi 19 avril de 14h à 18h : « *Création d'un hôtel à insectes pour le verger* ». Au sein du verger communal haute tige de Malagny (Viry), participez à la création d'un hôtel à insectes et favoriser ainsi la biodiversité, la pollinisation et la lutte biologique au sein du verger traditionnel. RDV à 14h sur le parking de l'école de Malagny. Animation : Association Apollon74.

Samedi 6 mai de 14h à 17h30 : « *Les trois saisons à la Vigne : les pollinisateurs des Orchidées* ». Sur le coteau ensoleillé de la Vigne des Pères, venez découvrir le monde fascinant des Orchidées et participez au suivi photographique des insectes pollinisateurs (se munir d'un appareil photo numérique). RDV à 14h sur le parking de l'église de Viry. Animation : Apollon74.

Dimanche 21 mai de 9h à 17h : « *Les zones humides et prairies sèches du piémont du Vuache* ». Aux côtés du naturaliste Jacques BORDON et de l'ornithologue Christian PREVOST, partez à la découverte des marais, des étangs et des pelouses sèches de Chaumont, situés au pied du massif du Vuache. RDV à 9h sur le parking situé à l'entrée du Motocross de Chaumont. Animation : Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Semine (SEPNS) et Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie (LPO 74).

Vendredi 23 juin de 20h à 00h : « *La nuit, tous les papillons ne sont pas gris - 1* ». A proximité d'une zone marécageuse et aux côtés des deux naturalistes chevronnés, participez à une chasse nocturne aux Hétérocères (papillons de nuit) : captures, identifications et inventaires. RDV à 20h sur le parking situé à l'entrée du Motocross de Chaumont. Animation : SEPNS et Apollon74.

Ces animations « gratuites » sont financées par le Département de la Haute-Savoie. Prévoir de bonnes chaussures ou des bottes, des vêtements adaptés en cas de pluie, de l'eau et un repas tiré du sac pour le déjeuner du 21 mai et le dîner du 23 juin. Inscriptions obligatoires auprès du SIV au 04.50.04.62.89 ou syndicat.vuache@orange.fr

Pour plus d'informations : www.pays-du-vuache.fr

INTERCOMMUNALITÉ

Votre Communauté de communes s'engage dans la valorisation des textiles, linge et chaussures usagés.

La CCG s'associe à l'éco-organisme Eco TLC par l'intermédiaire de la fibre savoyarde, **pour développer la collecte, le recyclage et le réemploi des Textiles, Linge et Chaussures** : les TLC. En facilitant le déploiement de la collecte sélective des TLC, la CCG répond aux enjeux du Grenelle de l'environnement, visant à **prévenir l'augmentation continue des volumes de déchets ménagers**, et à préserver les ressources naturelles.

Des bornes de collecte textile ont été installées sur le territoire depuis un an. Elles comportent des instructions claires sur les meilleures façons de donner ses textiles, linge et chaussures, afin d'optimiser la collecte : tous les vêtements propres et secs, et les chaussures liées par paires. Ainsi, même les textiles trop usés pour être reportés seront recyclés.

Pour trouver le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous, une cartographie est à votre disposition sur le site web d'Eco TLC www.lafibredutri.fr, ou en contactant la Communauté de Communes du Genevois ou sur son site internet : www.cc-genevois.fr

Au cœur de la dynamique de développement durable

Le projet porté par Eco TLC engage la filière textile – du producteur au recycleur en passant par le citoyen – dans une dynamique de progrès. Les actions proposées pour détourner les textiles usagés de la poubelle (sensibilisation au don, soutien à l'innovation, promotion des dispositifs de collecte, etc.) ont des impacts positifs sur le plan environnemental (réduction des déchets), économique (croissance durable pour les activités de récupération et de valorisation) et social (création d'emplois).

C'est quoi Eco TLC ?

Eco TLC est l'éco-organisme des textiles d'habillement, du linge de maison et des chaussures. **Son rôle : favoriser la récupération et valorisation des textiles usagés, pour répondre aux enjeux environnementaux de prévention des déchets et de préservation des ressources naturelles pour l'intérêt général.**

Créé en 2008 à l'initiative des professionnels et des fédérations de l'industrie des textiles, linge et chaussures (TLC). Agréé en 2009 par les pouvoirs publics, Eco TLC s'appuie sur l'ensemble des parties prenantes de la filière des textiles, linge, et chaussures, du concepteur au recycleur. Il agit en « tisseur de liens » pour placer cette filière dans une dynamique partenariale de progression et de création de valeur.

Chiffres clés (données Eco TLC – 2010) :

Chaque année, plus de **2,5 milliards de pièces** textiles sont mises sur le marché, ce qui représente environ **700 000 tonnes**.

113 500 tonnes de TLC ont été triées par les opérateurs conventionnés, soit 47% d'augmentation en 4 ans.

L'objectif est de doubler le tri et donc la valorisation: passer rapidement d'une moyenne de 2 kg à 3 kg puis 4kg de textiles, linge et chaussures récupérés par habitant et par an.

La Communauté de Communes du Genevois a collecté 149 tonnes en 2016, soit 3.5kg par habitant.



Ne jetez pas vos vêtements, linge de maison et chaussures usagés. Déposez-les à un point d'apport volontaire des Textiles, Linge et Chaussures (TLC) usagés. Ils pourront avoir une seconde vie.

Trouvez le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous sur **www.lafibredutri.fr**

INTERCOMMUNALITÉ

Transport publics : des nouveautés en place au 24 avril 2017

A l'occasion du renouvellement du contrat, la ligne Dn est rebaptisée. Avec sa fréquentation en constante hausse, elle gagne son rang de ligne principale et devient **la ligne N**. Elle aura désormais son terminus à la gare de Valleiry plutôt qu'à l'arrêt chef lieu, afin de combiner plus facilement l'intermodalité avec le train et le P+R.

A St Julien, la ligne N sera en correspondance avec les horaires des trains et la ligne D.

La fréquence de la ligne D est doublée : **1 bus toutes les 6 minutes en heure de pointe entre la gare de St Julien et Bel Air...** les correspondances seront donc facilitées entre les lignes, il y aura moins d'attente.



Prolongation des voies bus, création de l'accès ouest... de nombreux travaux seront lancés pour améliorer la mobilité sur le territoire du Genevois et plus particulièrement à St Julien. La circulation sera donc perturbée au cours des prochaines années pour une situation améliorée à terme. Le renfort de l'offre en transport public devrait permettre à certains de laisser leur voiture au garage pour que le nombre de véhicules sur les routes soit moindre.

Rénovation énergétique de l'habitat : une journée pour votre projet !

Rénover votre habitat pour plus de confort et plus d'économie, vous en rêvez ? Rendez-vous à Réhabitat, le salon de la rénovation énergétique de l'habitat, le samedi 11 mars 2017 de 10h à 19h, au parc des expositions de la Roche-sur-Foron.



L'entrée est gratuite.

Comment s'y prendre ? Par où commencer ? En un même lieu, venez rencontrer tous les interlocuteurs pour répondre à vos questions :

- les professionnels locaux qualifiés (artisans, maîtres d'œuvre, architectes...) pour concrétiser votre projet,
- les partenaires publics et privés pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner sur les aides techniques et financières dont vous pouvez bénéficier.

Cette journée, c'est l'assurance d'économiser votre énergie !



EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT

Un problème d'eau potable, d'assainissement des eaux usées

Un seul numéro **04 50 959 960**

VIE DU VILLAGE**EXPO - Stel'Art****L'Association des artistes de Valleiry**

est heureuse de vous annoncer qu'elle organise **une exposition de peintures**, photos, sculptures, à la **salle des fêtes de Jonzier-Epagny** :

le samedi 20 mai 2017 (à partir de 10h)

le dimanche 21 mai 2017 (de 10h à 18h)

Entrée gratuite

Nous invitons tous les villageois de Jonzier-Epagny et des alentours à venir nombreux nous découvrir et faire connaissance.

Le vernissage aura lieu le samedi 20 mai à 17h30 et nous trinquerons au nom de l'amitié et des artistes.

L'association a parmi ses membres 5 habitants de la commune et nous serions heureux d'accueillir de nouveaux artistes de Jonzier-Epagny ou d'ailleurs, bien entendu.

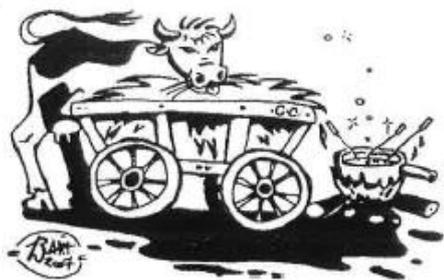
Pour nous contacter :



stelart74@gmail.com



Stel'Art Haute-Savoie

VIE DU VILLAGE

Confrérie Les Charrettes

Le repas aura lieu à la salle des fêtes de Jonzier

Le SAMEDI 4 MARS dès 20h00

Avec un menu gourmand préparé par nos cuisinières préférées, Christiane, Rose-Marie et Sabine !

Cartes-repas à 15 € pour les adultes et 8 € pour les enfants en vente chez :

Pascal BLONDET – 06 81 74 92 21

Sylvie DUPARC – 06 38 84 36 58

Grégory DUPARC – 06 34 57 08 37

Joann BLANDIN – 06 73 87 83 49

Christine SERVIA – 06 16 32 13 30

Nicolas DUPARC – 06 12 37 17 89

Grâce à vous tous, participants, bénévoles, les fonds obtenus lors de la soirée 2016 nous ont permis d'aider Leïla et Mélissa !

LEILA a 5 ans et demi

Polyhandicapée, elle est atteinte d'une maladie orpheline rare. Son cervelet droit a cessé de grandir et a causé beaucoup de dommages.

A 5 ans 1/2, elle ne parle pas, ne rit pas, ne joue pas, ne marche pas, ne danse pas.

Le seul espoir réside en des séances de thérapies coûteuses en Espagne et qui ne sont pas reconnues par le système français.

Les Charrettes ont réuni **2 150 €** nécessaires pour effectuer ce séjour. Leïla a pu partir avec toute sa famille au mois d'août 2016 dans ce centre de thérapie.



MELISSA, 20 ans, originaire de Valleiry. Elle souhaite prendre petit à petit son indépendance.

Pour lui donner un petit coup de pouce et un peu de liberté dans son quotidien nous lui avons offert une tablette d'une valeur de 500 €



Nos projets pour 2017 :

Apporter à nouveau notre soutien, à **Leïla** ainsi qu'à **Inaya** (âgée de 6 ans et demi) souffrant de la même maladie, pour le paiement des soins dans le centre de thérapie en Espagne.

Mais également offrir un lit et une tablette à **Jenifer, 9 ans**, atteinte de trisomie 21.

MERCI A TOUS POUR VOTRE SOUTIEN

VIE DU VILLAGE

Visite du sénat et de l'assemblée nationale

Le conseil municipal, les employés communaux et leurs conjoints se sont rendus à Paris début décembre 2016 sur invitation de Mme la Député Virginie DUBY-MULLER ainsi que des Sénateurs Messieurs Jean-Claude CARLE, Loïc HERVE et Cyril PELLEVAT.

Le mardi 6 décembre, l'ensemble des participants a pu visiter l'Assemblée Nationale connaître son rôle, ses devoirs et son histoire. Emmanuel VALLS ayant démissionné le 5 décembre, la séance à laquelle nous devions assister a été annulée et remplacée par une intervention du président qui a précisé que les discussions reprendraient après l'élection d'un nouveau premier ministre.

Le lendemain, après avoir visité le Sénat et sa bibliothèque, nous avons eu la chance de pouvoir assister à la cérémonie d'ouverture de séance orchestrée par la garde Républicaine. L'accès à la salle des colonnes, dans laquelle les personnalités

politiques sont régulièrement interviewées, nous a été autorisé et nous avons pu écouter un débat sur l'avortement et la dangerosité de certains sites internet mal contrôlés.

Ce séjour a été apprécié par l'ensemble des participants et a permis à la plupart d'entre eux d'avoir conscience du rôle difficile que tiennent nos grands élus et de l'utilité de leurs actions.



Insolite

Surprise à la veille de la Saint Valentin.

3 cigognes ont fait étape au chef-lieu. Ces élégants oiseaux ont décidé d'atterrir et de s'accorder une halte bienfaitrice sur la mairie.

La cigogne blanche, bien connue des Européens, se reproduit dans les pays chauds, sous le climat méditerranéen (Afrique du Nord) et passe l'hiver sur le continent africain subsaharien et ce jusqu'en Afrique du Sud.

Dans notre région, il n'est pas rare de l'observer en migration, chaque printemps et chaque automne lorsqu'elle rejoint ses différents sites.

Merveilleux spectacle naturel qui vient nous dire que leur migration vers le nord peut être un signe avant-coureur d'un printemps qui pointerait vite à l'horizon.



VIE DU VILLAGE

Vœux du maire / pot des nouveaux arrivants

Ce début d'année est l'occasion pour Michel Mermin, maire de Jonzier-Epagny, de profiter de la cérémonie des vœux et du pot des nouveaux arrivants pour faire un bilan de l'année écoulée et un point sur les projets 2017 sur la commune.

L'année 2016 a été placée sous le signe d'une maîtrise des dépenses et des investissements, le politique nationale étant à la réduction des différentes dotations de l'état.

Un point est fait sur les projets en cours, l'assainissement d'Epagny par la Communauté des Communes du Genevois qui suit son cours, la sécurisation du hameau, conjointement avec le département ainsi que l'aménagement de la place.

L'éclairage public d'Epagny et de Vigny va être rénové en collaboration avec le Syane. Ceci permettra de mettre en place des solutions moins coûteuses afin d'optimiser la consommation.

Le projet d'agrandissement de la cantine a pris du retard, car il est bloqué par les règles actuelles du PLU. La révision du PLU bat son plein, ce dernier, qui sera adapté aux contraintes du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) sera effectif à la fin du printemps.

Un projet d'acquisition au centre du village est en cours afin de développer des services ou du commerce.

Pour finir, les nouveaux arrivants de la commune ont été conviés à se présenter. Adultes et enfants se sont retrouvés autour des galettes des rois offertes par la boulangerie de Jonzier.



Repas des aînés



Nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes de Jonzier-Epagny pour le traditionnel repas des aînés organisé par la commune, le dimanche 26 février.

C'est tout d'abord autour d'un verre qu'une soixantaine de convives ont été accueillis.

Celles et ceux qui n'ont pu se déplacer ont reçu leur repas livré à domicile, préparé par la boucherie PATRICK de Frangy, les entrées et desserts ayant été confectionnés par les membres de la commission.

Après s'être restaurés, la journée s'est terminée par le traditionnel loto et chacun a ensuite regagné son domicile en se disant à l'année prochaine. La commission tient à remercier les généraux donateurs des lots.

VIE DU VILLAGE

Nous profitons de la trêve hivernale pour dresser le bilan de la première partie de saison :



ECOLE DE FOOT : Plus de 100 jeunes !!!

U7-U9 : Enorme succès avec l'école de foot, ce ne sont pas moins de 50 enfants qui foulent les terrains chaque semaine, tant pour les entraînements que pour les matchs du week-end.

U11-U13 : Une soixantaine d'assidus s'entraînent 2 fois par semaine et participent aux matchs. A noter que nous avons également mis en place un entraînement spécifique pour les gardiens.

Pour l'ensemble de nos catégories nous avons besoin d'encadrants, aujourd'hui les U7 et les U9 sont sous la responsabilité de Thomas DURAND, seul éducateur du club à gérer, organiser les équipes et les activités....

Merci à tous les bénévoles, qui donnent beaucoup de leur temps et aux parents qui suivent les équipes. L'ambiance est conviviale, la passion du sport, le respect du jeu et des joueurs font de notre club un exemple.

GROUPEMENT VUACHE-VIRY : U15 U17 U19

Nos 4 équipes restent motivées, première partie de saison difficile pour les U19 avec un effectif restreint. Ils sont 10^{ème} au classement, le coach Lucio MONTEQUILA, nouvellement arrivé au FC VUACHE, reste confiant pour la suite de la saison.

Avec les coaches U17, dont Christophe MULLER du FCV, l'objectif est une accession en série supérieure, mais beaucoup d'absences en début de saison ont freiné l'élan général, actuellement 6^{ème} avec 4 victoires, 3 nuls et 3 défaites. Tout espoir est encore permis sur le second tour.

Les U15, représentent 2 équipes.

Les A jouent en excellence, avec l'objectif de se maintenir, mais l'apprentissage est difficile, actuellement ils sont 8^{ème}.

L'équipe B réalise un bon parcours, 6^{ème} avec 3 victoires, 2 nuls et 4 défaites.

SENIORS :

Avec un effectif de 39 joueurs nos 2 équipes séniors se situent au milieu du tableau.

C'est en moyenne plus de 25 joueurs qui sont régulièrement présents aux entraînements, ce travail commence à porter ses fruits.

Pour l'équipe 1 un grand pas vers le maintien en 1^{ère} division a été fait, bien que la saison soit encore longue.

L'équipe 2 est en 5^{ème} position, elle a les moyens de se hisser sur le podium.

Un grand bravo à notre nouveau coach, Michael MAIZIERE, secondé par Grégory FOL.

ARBITRE :

Théo DESBIEZ a fait ses premiers pas dans l'arbitrage, félicitations à lui pour ses très bons débuts.

VIE DU VILLAGE

Chaque samedi et dimanche notre terrain est animé par de nombreux jeunes, venez les encourager !



Informations et prochains rendez-vous :

Pâques 2017 : Tournoi international à BARCELONE U11-U13

Pentecôte :

- samedi 3 juin : tournoi jeunes repas midi et soir
- dimanche 4 juin : traditionnel tournoi seniors du FC VUACHE

Et pour plus d'infos retrouvez nous sur www.fc-vuache.com

VIE DU VILLAGE



Chères villageoises, Chers villageois,

2016 a été une année animée et festive pour l'APE de Jonzier-Savigny, une année fidèle à 2015 !

Et bien sûr, si la vie scolaire des élèves de Jonzier et de Savigny est enrichie par de si beaux projets culturels, c'est grâce à vous chers villageoises et villageois, grâce aussi à vous Monsieur le Maire et votre équipe municipale, qui nous suivez, qui nous soutenez dans

nos actions !

Mais c'est à Monsieur Yves DUPARC et son équipe de l'association culturelle de Jonzier, que vont nos plus chaleureux remerciements en ce début d'année 2017 !

Monsieur Yves DUPARC et son équipe ont fait le don de 3'000 € pour boucler le financement du projet de mars 2017, la découverte des Châteaux de la Loire, des élèves de CM1 et CM2.

Sans eux, le projet ne tenait qu'à un fil..... Vraiment Merci !

Même si L'équipe APE ne s'est pas essouffée tout au long de cette année scolaire, en organisant une douzaine de manifestations/actions, un grand projet « découverte de la France » a toujours un coût qui reste non négligeable pour nos écoles ...

Dynamisme et plaisir, sont deux mots qui résument l'équipe APE, donc continuons sur notre belle lancée : qu'est-ce que nous vous réservons pour ce printemps 2017 ?

- Une bourse aux vêtements enfants et jouets, le samedi **25 mars 2017** à la grande salle de Savigny
- La kermesse des écoles, le **samedi 1^{er} juillet 2017** à Savigny

Quelques nouvelles idées de printemps sont encore en réflexion par l'équipe APE, mais vous en serez plus au prochain bulletin !

Prenez en bonne note et à bientôt ...

Anne Eychenne et son équipe APE.

Notre site www.ape-jonziersavigny.fr ou notre email ape.jonziersavigny74@gmail.com



VIE DU VILLAGE

La Star de l'Hiver était là samedi 11 février a Savigny: le Carnaval!

Crêpes, masques, maquillage, musique et lumières , tout était au rendez-vous!

Une belle fête pour tous les enfants de Jonzier et de Savigny, et pour les parents aussi!

...En attendant le retour du printemps...



BOOM CARNAVAL



LE 1er juillet 2017

A colorful poster for a kermesse event. It features a central banner with the text 'CPA' and 'Jonzier-Savigny' surrounded by handprints. The poster is decorated with various illustrations including a donkey, a pig, a chicken, a stack of colorful cans, balloons, and a group of people. The word 'KERMESSE' is written in large, bold, red letters at the bottom.

VIE DU VILLAGE

Après les rigueurs de l'hiver, nos producteurs locaux vont pouvoir, au fur et à mesure des semaines, revenir sur le marché pour vous proposer leurs produits.

Ils vous attendent le tous les jeudis à partir de 16h30.

Vous y trouverez les produits du boucher et du poissonnier, des confitures, du fromage (vache, brebis, chèvre), des fruits et légumes et des produits du Sud.



Amatrice/amateur de lecture ?

Il reste de nombreux romans et autres livres provenant du stock de l'ancienne bibliothèque.

Si vous êtes intéressés pour en récupérer, merci de vous faire connaître en mairie.

Respect du voisinage

Avec l'arrivée des beaux jours et pour l'entretien des bonnes relations entre voisins, nous vous invitons à respecter l'arrêté du 26/07/2007 de la DDASS.

Il précise les heures où les travaux de bricolage ou de jardinage peuvent être réalisés :

- ◆ les jours ouvrables de 8h à 20h
- ◆ les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- ◆ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



VIE DU VILLAGE

Etat Civil 2016

Naissances

Alix MULLER née le 15 janvier
Jules PAUNER né le 2 mars
Capucine DUVAL née le 3 mars
Chiara BRACHET née le 6 avril
Jules PICCOLET né le 26 avril
Emmie WEISS née le 31 mai
Abel BRETTE CLOUVET né le 16 octobre
Lino BOGAERT né le 2 novembre
Madison COIN née le 26 novembre
Thibaud MANDRAY né le 5 décembre
Alice DU TERRAIL COUVAT née le 12 décembre



Mariage



Sabine VUICHARD et Christophe SPEICH le 18 juin
Amandine SABOUREAU et Jean Baptiste PANOS le 20 août
Sandra LE MEULAIS et Sébastien BROWN le 27 août

Décès

Valérie DUMEIL le 18 février
Andrée LARUE épouse CUSIN le 3 mai
Pascale SIMON le 31 juillet
Gabrielle SAUTIER le 27 août
Francisco SERVIA GOMEZ le 2 décembre



CULTURE ET LOISIRS



Office du
Tourisme
de Saint-Julien
et du Genevois

*Une
Rencontre...*

ARCHAMPS

BEAUMONT

BOSSEY

CHENEX

CHEVRIER

COLLONGES-SOUS-SALEVE

DINGY-EN-VUACHE

FEIGERES

JONZIER-EPAGNY

NEYDENS

PRESILLY

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

SAVIGNY

VALLEIRY

VERS

VIRY

VULBENS

LE NOUVEAU GUIDE « LES PETITS MALINS » EST ARRIVÉ !

Le meilleur ami des parents

Le week-end, en période de vacances, à l'occasion d'un anniversaire, un jour de pluie... Quel parent ne s'est pas retrouvé en panne d'inspiration devant ses enfants ?

Réalisé par Annemasse Tourisme et l'Office de Tourisme de Saint Julien et du Genevois, le guide "Les Petits Malins" est l'anti-sèche indispensable pour fabriquer un maximum de souvenirs en famille!

Un concentré d'activités

Au fil des pages, les bambins de **0 à 12 ans** et leurs familles découvriront **56 idées sorties**.

Pour plaire à tout le monde et que chacun puisse s'y retrouver, les activités sont réparties en 4 catégories :

- Art, culture et patrimoine
- Loisirs, divertissements
- Nature, Montagne
- Sports

Atelier du lait au fromage, goûter fermier, lecture-spectacle, accrobranches, parapente...

De quoi occuper les grands et petits curieux avec des loisirs originaux!

www.tourisme-genevois.fr

www.montsgeneve.com

Nous contacter
Nous rencontrer
Nos horaires
Nous écrire

Tél. : +33 (0)4 50 04 71 63 - E.mail : info@tourisme-genevois.fr www.tourisme-genevois.fr  Genevois Tourisme
Vitam - 500 route des Ervignes - 74160 Neydens - Coordonnées GPS : 46.12310598, 6.0948801
Du Lundi au Samedi : de 10h à 13h et de 14h à 18h, sauf les Mardis et Jeudis hors vacances scolaires
Le dimanche de mi-juillet à mi-août de 10h à 14h
Domaine de Chosal - 92 rue Ada Byron - Archamps Technopole - 74166 Saint Julien en Genevois Cedex 

CULTURE ET LOISIRS



2015 - 2016

Y'A TOUT !

IL NE MANQUE PLUS QUE VOUS

INFORMATIONS & AGENDA

SAISON 2016-2017

25^{ÈME} COURSE DU VUACHE

Départ le dimanche 9 avril

pour le grand événement sportif du Printemps !

Pour sa 25^{ème} édition, la Course du Vuache conserve la formule qui a fait son succès et qui attire chaque année de nombreux coureurs : un parcours en nature (60% de sentiers) avec des longueurs adaptées à chacun (15 ou 8 km), un ravitaillement copieux, une ambiance conviviale et de nombreux bénévoles pour encourager les coureurs !

Simple amateur de course ou véritable passionné, venez découvrir cette épreuve incontournable dans le calendrier sportif... des parcours enfants attendent également les sportifs en herbe (1, 2,3 ou 4 km).



Toutes les informations sur le parcours
& inscriptions en ligne dès le 27 février sur :
courses.free.fr/vuache

SÉJOUR ADOS À NICE

La MJC du Vuache propose aux Ados de 12/17 ans de venir passer une semaine dans le Sud de la France à la découverte de Nice et ses environs.

Une semaine de rigolades, de détente mais aussi de sport avec ses amis et ses animateurs du 24 au 28 avril 2017. Nous vous attendons nombreux pour de nouvelles aventures !

Plus d'infos prochainement sur www.mjcvuache.com



Accueil téléphonique tous les jours à partir de 14h

Ouverture du Secrétariat :

Lundi, Mardi, Jeudi : 16h30 - 19h

Mercredi : 14h - 18h

Vendredi : 16h - 18h

SAISON CULTURELLE

Du rire des émotions et des découvertes vous attendent avec des spectacles et des animations à partager en famille, à deux pas de chez vous !

Plus d'infos et réservations : 04.50.04.30.45
www.mjcvuache.com (billetterie en ligne)



SOIRÉE JEUX EN FAMILLE

Jeux de société - Gratuit !

Samedi 18 février 2017 à partir de 14h
Valleiry Maison de Ville



LE PETIT RIEN

Spectacle de marionnettes

Pour toute la famille à partir de 3 ans

Mercredi 1^{er} mars 2017 à 11h et 15h
Valleiry Espace Albert Fol



12^e Festival du Film Vert
Le cinéma pour un futur durable

FESTIVAL DU FILM VERT

Cinéma documentaire & intervenants

4 films, du 7 au 28 mars
à S'-Julien, Viry et Vulbens
www.festivaldufilmvert.fr



LA BONNE ANNA

Théâtre / Comédie
avec la Troupe du Vuache

Du 17 mars au 2 avril 2017
Vulbens L'Étincelle

8^{ÈMES} RENCONTRES HIP-HOP

Démos & Battles Hip-Hop

Samedi 1^{er} avril à 17h30
Viry L'Ellipse



LE PREMIER

Avec le théâtre du Torrent (Annemasse)

Jeudi 13 avril à 20h30

Vulbens L'Étincelle



LE BAL DU PETIT POTAGE

Spectacle jeune public

Pour toute la famille à partir de 4 ans

Mercredi 19 avril à 15h
Valleiry Espace Albert Fol

04.50.04.30.45
WWW.MJCVUACHE.COM



20 ROUTE DE FARAMAZ
74520 VULBENS

INFOS PRATIQUES

L'amicale des donneurs de sang du Vuache vous invite à venir donner votre sang lors des collectes. Celles-ci se situent à l'Espace Albert Fol à Valleiry de 17h à 20h.

Nous vous attendons dans une ambiance simple, chaleureuse et conviviale. Une collation sympathique vous sera servie à l'issue de votre don.

Venez nombreux en soutien aux personnes qui en ont besoin !



https://www.facebook.com/dondusangvulbens/?ref=aymt_homepage_panel

Calendrier des collectes de sang 2017

Dates	Lieu	Horaires
Vendredi 17 mars	Salle Albert Fol - Valleiry	17h - 20h
Vendredi 26 mai	Salle Albert Fol - Valleiry	17h - 20h
Vendredi 4 août	Salle Albert Fol - Valleiry	17h - 20h
Vendredi 10 novembre	Salle Albert Fol - Valleiry	17h - 20h

Apiculture

Déclaration de ruches du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,



Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

INFOS PRATIQUES

A vélo, port du casque obligatoire pour les moins de 12 ans

Dès le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans devront porter un casque à vélo, qu'ils soient conducteurs ou passagers.

Le casque choisi doit porter le marquage "CE" et être attaché sur la tête du jeune cycliste.



Largement mise place dans la plupart des États membres de l'Union européenne, comme l'Espagne ou la Finlande, cette mesure vise à réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo.

Selon la Sécurité routière, le **port du casque** diminue drastiquement le risque de perte de connaissance : à plus de 10 km/h, il passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0,1% pour une tête casquée.

Si les enfants ne sont pas équipés d'un casque lorsqu'ils font du vélo, les adultes les transportant ou accompagnant encourrent une amende forfaitaire de 135 € (90 € minorée, 375 € majorée).

L'accidentalité des enfants cyclistes en quelques chiffres

- On estime à environ 5,5 millions les usagers vélo occasionnels ou réguliers âgés de moins de 12 ans.
- L'accidentalité routière des cyclistes âgés de moins de 12 ans concerne 181 enfants en 2015 parmi lesquels 1 enfant a été tué et 170 enfants ont été blessés, dont 71 blessés hospitalisés (ONISR, 2015)
- Sur une période de 5 ans (2011-2015), 1 178 enfants de moins de 12 ans ont été impliqués dans un accident de vélo, parmi lesquels 26 enfants ont été tués, 442 enfants ont été blessés hospitalisés, 665 enfants blessés légers et seulement 45 enfants ont été indemnes. 91 % de ces accidents (et 85 % des décès) se sont produits en agglomération (ONISR, 2015)

**À PARTIR DU 22 MARS 2017
À VÉLO, LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ
SERA OBLIGATOIRE
POUR TOUS LES ENFANTS
DE MOINS DE 12 ANS.**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Autorisation de Sortie du Territoire (AST) obligatoire à partir du 15 janvier 2017

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit donc être en possession des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire. Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

Pour plus d'informations à ce sujet rendez-vous sur www.service-public.fr



INFOS PRATIQUES**Travailleurs Frontaliers**

Le montant de la compensation financière versé à la commune de Jonzier-Epagny est calculé en fonction du nombre de frontaliers qui résident sur notre territoire. Les fonds frontaliers sont nécessaires à la collectivité pour investir dans la création et l'entretien des équipements publics dont vous bénéficiez tous les jours, vous et votre famille. Si vous êtes travailleur français ou européen avec une carte de travail, ou travailleur suisse, domicilié sur la commune de Jonzier-Epagny ou encore travailleur avec la double nationalité suisse-française, pensez à vous faire recenser en mairie.



IMPORTANT: Le recensement n'a aucune influence sur votre fiscalité !!!!



Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.



Dès
16 ans

Démarche à effectuer à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir : livret de famille, carte nationale d'identité et un justificatif de domicile

Covoiturez sur
COVOITURAGE-LEMAN.ORG
MÊME TRAJET, MÊME VOITURE.

VULBENS

04.50.04.64.08

De novembre à février

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Samedi : 9h00 à 18h00

NEYDENS

04.50.04.41.67

De novembre à février

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30



MARS

4 : repas des Charrettes - 20h

Salle des fêtes Jonzier

25 : Nettoyage de printemps

AVRIL

7 : Représentation NAP

Salle des fêtes Jonzier

22 : Chasse aux œufs

MAI

21 : Exposition STEL ART

Salle des fêtes Jonzier

JUIN

3/4 : Tournoi de foot

Stade de foot

JUILLET

1: Kermesse

Savigny

8 : Fêtes du village

Cours de l'école de Jonzier